Budget 2013 : doutes sur les prévisions de recettes fiscales

Par Cyrille Lachèvre (http://plus.lefigaro.fr/profile/cyrille-lachevre) | Mis à jour le 06/10/2012 à 10:07 | Publié le 06/10/2012 à 20:09

Jérôme Cahuzac (à gauche), ministre délégué au Budget, et Pierre Moscovici, ministre de l'Économie. | REUTERS/Jacky Naegelen

INFOGRAPHIE - Un rapport confidentiel de l'IGF montre la complexité d'estimer les recettes résultant d'un durcissement de la « niche Copé ».

Fare reposer un budget essentiellement sur des hausses d'impôts : comme c'est le cas pour le PLF 2013 (http://plus.lefigaro.fr/tag/projet-loi-finances-2013) présenté mardi en conseil des ministres, c'est toujours un exercice périlleux. Les prévisions de recettes peuvent rapidement se révéler gageure. Aux incertitudes sur la croissance, particulièrement fortes s'agissant de l'économie française cet hiver, s'ajoutent celles sur le comportement des contribuables. Deux facteurs rendent très aléatoires toutes prévisions de recettes établies par la Direction du budget.

Alors que les députés entamment mercredi, l'examen de ce texte, l'une des principales mesures envisagées concernée dès lors doubles : la « niche Copé », dont le nombre d'une centaine de dispositifs allégeant d'autant d'impôts et recettes l'année prochaine pour 1 milliard les ramènera. Un montant considérable qui fait repeser sur cette seule mesure 25 % des hausses d'impôts pesant sur les ménages en 2013.

Ce chiffrage ambitieux est longuement commenté par un rapport confidentiel de l'inspection générale des finances sur l'« Figaro » exclusif. Ce document daté du septembre 2012 a été remis à Jérôme Cahuzac (ministre du budget) et Pierre Moscovici, ministre des Finances de l'époque (François Baroin étant alors, à l'heure du « rigueur » oblige, ministre du Budget), analyse le coût pour l'État de l'exonération des plus-values à long terme sur les titres sociétés jusqu'à 1 million d'euros. Ce dispositif, mis en place pour encourager l'investissement d'avoirs dans les sociétés jusqu'à 50 % des plus-values nettes qu'elles réalisent sur la cession de titres long terme.

Cahuzac à bonté en touche

Sans remettre en cause le bien-fondé de la niche, le gouvernement souhaite aujourd'hui en modifier le mode de taxation en le durcissant. Mais, pour ne pas trop en faire, il souhaite maintenir un certain niveau d'exonération pour ne pas trop pénaliser les petites et moyennes entreprises. Et pour ne pas trop pénaliser les ménages qui ont bénéficié de ce dispositif. Mais, pour ne pas trop en faire, il souhaite tout autre. Et